Le Prophète faisait ses ablutions à chaque prière

D'après 'Amrû ibn 'Âmir, d'après Anas ibn Mâlik (qu'Allah les agrée tous) : " Le Prophète faisait ses ablutions à chaque prière . " J'ai demandé : « Comment faisiez-vous donc ? Il a répondu : « Les ablutions restaient valables pour chacun d'entre nous jusqu'à ce qu'il les perde. »

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî]

Le Prophète faisait ses ablutions pour chaque prière obligatoire même s'il ne perdait pas ses ablutions, cela pour obtenir la récompense et le mérite [de cet acte]. Il est permis de prier plus d'une prière obligatoire avec une seule et même ablution aussi longtemps que la personne garde ses ablutions.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/65080